



L'apprentissage du breton chez les adultes : un investissement pour soi... et les autres?

メタデータ	言語: fra 出版者: 公開日: 2010-06-22 キーワード (Ja): キーワード (En): 作成者: Pungier, Marie-Françoise メールアドレス: 所属:
URL	https://doi.org/10.24729/00005942

L'apprentissage du breton chez les adultes : un investissement pour soi... et les autres ?

Marie-Françoise Pungier

– Pourriez-vous expliquer ce qu'est le breton ?
– (...) Il va falloir arrêter de laisser tant de place pour
répondre, ça attise des émotions qui desservent le breton.
C'est une langue. Point.

une étudiante répondant à l'enquête

La présente étude sur l'apprentissage du breton chez les adultes s'inscrit dans le prolongement de celles menées les années passées sur l'enseignement bilingue régional en Bretagne, en particulier celle concernant les "*expériences d'appropriation de la langue bretonne chez des jeunes de 15 à 25 ans*"¹ et celle relative aux "*futurs professeurs des écoles de l'enseignement bilingue et immersif*"². Le matériel recueilli – enquêtes, entretiens, ... – ayant servi à l'élaboration de ces deux travaux dépassant largement les cadres fixés de leurs précédentes analyses, il a semblé intéressant d'y revenir encore une fois en modifiant l'un des paramètres d'observation, en l'occurrence ici, celui de l'âge. Il ne s'agit plus de se concentrer sur "*ceux qui ne connaissent que les visages des sociétés bretonne et hexagonale relativement bienveillants vis-à-vis du breton*"³, mais plutôt sur leurs aînés, dans tous les cas, et quelquefois sur ceux de la génération de leurs parents, qui n'ont pas pu se contenter d'être des "*bretonnants par procuration*"⁴ mais ont choisi de se construire une relation particulière avec la langue en en devenant les étudiants sérieux et motivés. De ce fait, si les publics observés apparaissent, à première vue, plus divers, leur position d'apprenants adultes constitue ici leur dénominateur commun. Cependant, parmi toutes les catégories possibles de ce groupe, seules celles se retrouvant dans des lieux institutionnalisés d'accès à la langue ont été rencontrées : universités et centres de formation à l'enseignement bilingue ou immersif (Kelenn, IUFM-CFEB, CFP)⁵.

Malgré leur côté partiel et parcellaire – aucune structure de récit, ni de mise en forme de biographie langagière n'est possible⁶ –, les enquêtes effectuées lors des voyages de recherche ont en effet permis d'obtenir, en plusieurs temps, un certain nombre de données concernant les plus de 25 ans. Leur richesse empêche encore une fois, vu le format imparti à leur mise en perspective, qu'elles soient toutes exploitées ici, celles touchant les représentations de la langue, en particulier celles concernant la circonscription de cet objet, ou encore celles amenant à définir son identité, ne servant que de contrepoint à l'ensemble. Elles méritent à elles seules un traitement à part.

La coupure autour de cet âge de 25 ans possède sans doute un caractère arbitraire. Pourtant, l'observation des chiffres du développement des écoles bilingues et immersives via le nombre d'élèves inscrits, montre que c'est au milieu des années 80 que l'engouement pour l'enseignement du breton s'est vraiment déclaré, les débuts, un peu moins d'une dizaine d'années auparavant, de Diwan (1977) ayant créé les conditions d'une prise de conscience de l'urgence et de la faisabilité de la chose parmi des publics jusque-là se sentant moins concernés par la question ou n'ayant pas encore eu l'occasion de s'impliquer dans le domaine. Les plus de 25 ans appartiennent de fait à une génération de monolingues obligés et se sont construits dans un environnement social et politique au français triomphant. Ils occupent une place particulière dans la société bretonne, entre deux autres générations aux caractéristiques totalement différentes : les plus jeunes, décomplexés par l'apprentissage d'une langue avant dite "*de ploucs*", "*d'arriérés*"⁷, et les plus âgés, au contraire, désireux, le plus souvent de l'oublier.

Cette position charnière constitue en soi une raison suffisante pour que les adultes de plus de 25 ans apprenant le breton soient observés.

Le profil général des quarante-sept personnes interrogées se définit comme suit :

- vingt-cinq femmes et vingt-deux hommes.
- Si la plupart est née en Bretagne (région administrative), ... ou pas très loin (région historique), 20% environ d'entre eux sont nés soit en région parisienne, soit à l'étranger. Le lieu de résidence, quant à lui, renvoie dans la quasi totalité des cas, sauf une exception, à un nom de ville ou de village des cinq départements officiellement ou historiquement "bretons".
- Vingt-deux d'entre elles sont âgées de 26 à 30 ans, huit de 31 à 35 ans, huit de 36 à 40 ans, cinq de 41 à 45 ans. Quatre ont 46 ans ou plus. Autrement dit, près de la moitié d'entre eux est née entre 1974 et 1978⁸, un tiers entre 1964 et 1973 et un cinquième entre 1954⁹ et 1963.
- Près de la moitié déclare un niveau d'études "bac +3", 30% en ont un égal ou supérieur à la maîtrise, dont un cinquième du total équivalant à un DEA.
- Certains sont déjà engagés dans la vie active mais le questionnaire ne permet pas d'en préciser le pourcentage exact, et quelques-uns exercent dans l'enseignement, quelquefois même comme professeur de breton.
- La moitié des femmes et des hommes ayant répondu à l'enquête dit ne pas pratiquer d'"*activité liée à la culture bretonne*"¹⁰. Pour les autres, la majorité des ces dernières prend des formes ludiques et festives mais pas toujours. Quelquefois, elles se rattachent à un domaine de type académique.

Deux angles d'observation ont été retenus ici. Il s'agit dans un premier temps de préciser les profils de bretonnants de ces apprenants en observant la manière dont ils ont eu

accès à langue et celles dont ils l'utilisent au présent ou souhaitent le faire dans un avenir proche. Mais, il ne peut être question de limiter l'analyse à cette description individuelle des appropriations de la langue. L'apprentissage du breton dépasse le cadre des histoires et des goûts personnels, car la langue apprise n'est pas indifférente : elle est considérée comme bien collectif, patrimoine. Dans un deuxième temps, c'est sur cette dimension que se concentrera l'attention, et c'est la perspective symbolique de l'apprentissage qui sera examinée.

1 L'accès au breton et ses usages réels, souhaités et envisagés

Si le breton n'a pas disparu du paysage sonore et visuel de la Bretagne comme en attestent ses habitants eux-mêmes ou de récentes études faisant le bilan des pratiques linguistiques de la région, il n'en demeure pas moins que cette imprégnation passive quotidienne n'implique aucunement un passage à l'acte d'apprentissage de la langue. Les enquêtes menées ne permettent pas de saisir l'événement déclencheur ou le processus mental qui ont amené les uns et les autres à une prise de conscience de l'existence et de la réalité de la langue, en rapport direct avec leur propre vécu, telle qu'elle les a conduits à le commencer¹¹. Il y a cependant dans les réponses données un certain nombre d'éléments qui se dégagent et autour desquels se construisent des parcours langagiers révélant des points communs.

Les premiers d'entre eux concernent le moment biographique et la manière dont l'accès à la langue a été rendu possible. Leurs caractéristiques se déclinent suivant plusieurs termes : l'accès à la langue est tardif, aussi bien du point de vue de l'âge que de celui du niveau scolaire d'entrée dans la langue, voulu, quasiment désiré, fortement motivé dans la mesure où il est orienté vers un ou plusieurs buts à atteindre et ses modes d'accès pluriels dans la plus grande majorité des cas, quelquefois continus, quelquefois discontinus.

Il n'y a rien d'étonnant à ce que les personnes interrogées, à l'exception de trois d'entre elles, n'aient pas eu l'occasion d'être initiées de manière précoce au breton dans le cadre de l'école dans leur enfance : même si le premier établissement Diwan s'est ouvert en 1977, le maillage immersif, puis bilingue à partir des années 1983 pour le public et 1990 pour le privé, de la région est resté lâche pendant plusieurs années, et continue à l'être, en particulier dans les zones non-bretonnantes. Les possibilités d'initiation à la langue ouvertes en 1951 par la loi Deixonne organisant "*l'enseignement des langues et dialectes locaux*" ne semblent pas non plus avoir permis beaucoup plus de se mettre effectivement à l'apprentissage du breton¹² : cinq femmes seulement disent avoir commencé au lycée. A la question "*pourquoi avez-vous choisi d'étudier le breton à l'université ?*", un étudiant réagit de la manière suivante : "*parce que je n'ai pas pu l'apprendre avant !!*". L'université qui s'inscrit dans la logique du cursus de formation académique représente l'échelon suivant d'accès à la langue.

Pourtant, elle ne constitue pas plus l'ultime première porte d'entrée à l'étude du breton. Une minorité, 10%, l'a utilisée comme telle dans une perspective diplômante classique (DEUG, licence...) mais aucun dans celle d'une formation de type diplôme universitaire. Un étudiant inscrit en deuxième année à l'université précise ainsi que la formation qu'il y suit n'est là que "*pour parachever*" quelque chose commencé ailleurs et autrement, puisqu'elle arrive en quatrième position de ses expériences. La plupart des autres oublie même de préciser, à ce niveau de l'enquête, que les cours qu'ils suivent à l'université contribuent à développer leurs compétences linguistiques¹³. Dans trois cas seulement, l'université semble bien correspondre au premier et seul mode d'accès : l'un déclare "*avoir choisi d'étudier le breton à l'université*", "*pour l'apprendre*", l'autre précise qu'il "*[avait] envie de l'apprendre depuis longtemps*". Le chômage l'ayant incité à "*reprendre [ses] études*", il estime que "*le breton est donc venu naturellement comme choix*".

Cette génération des plus de 25 ans profite en réalité de deux autres modes d'accès à la langue qui, dans leur essence, s'adressent de fait à un public adulte : il s'agit des cours du soir et des stages. Un peu plus de 40% des personnes interrogées déclarent avoir commencé à apprendre le breton dans des cours du soir. Leur motivation les amène alors très souvent à compléter leur formation par un ou plusieurs stages courts ou longs suivant les cas. Ces deux lieux d'apprentissage, hors circuit académique intégré, forment en quelque sorte les passages obligés du nouveau bretonnant. Des études récentes montrent d'ailleurs la vitalité de ces deux secteurs¹⁴. Même si cela ne se manifeste que de manière sporadique dans les enquêtes dont il est question ici, il faut noter l'importance de cette forme d'initiation à la langue : elle permet de se créer un réseau de relations de type amical sur lesquelles le néo-bretonnant peut compter pour utiliser la langue.

L'université à qui n'est pas dévolu le rôle d'initiatrice de la langue en joue cependant deux autres tout à fait importants. Avec elle, en effet, il est tout d'abord possible de "*perfectionner [sa] langue*", d'"*approfondir [ses] connaissances*", de les "*compléter*" mais aussi de "*découvrir des champs nouveaux de connaissance : littérature, civilisation*", explique l'un, qui ajoute qu'il peut ainsi "*compléter [sa] culture*". Un autre le suit et précise, lui aussi, les différents aspects liés à la langue auxquels il est confronté alors : son choix de l'université se justifie par la possibilité d'"*étudier la littérature, l'histoire de la langue*", en un mot d'élargir un univers intellectuel. A ce niveau déjà, l'aura dévolue à l'université se révèle pleinement : un étudiant estime que l'université lui permet d'"*améliorer significativement son niveau*" parce que "*ce qui y est proposé y est différent des cours du soir*". Si celui-ci trouve que le "*niveau est plus ambitieux*", d'autres pensent que cela correspond "*à la seule façon d'étudier de manière régulière et structurée (les autres formations [étant] ponctuelles)*".

Mais l'intérêt de l'apprentissage universitaire ne réside pas seulement dans cette réponse académique à des attentes intellectuelles : ce n'est pas seulement "*parce que*

l'université est le lieu des savoirs par excellence". Il va beaucoup plus loin : l'université constitue le seul lieu à qui est conférée l'autorité pour reconnaître la légitimité de ces savoirs par le biais de leur contrôle et de la validation de celui-ci ensuite. Ce deuxième aspect se manifeste plusieurs fois sous la plume des étudiants : le breton a été choisi à l'université *"pour valider mes acquis"*, déclare ainsi une personne et une autre espère de même *"sanctionner par un diplôme universitaire les éléments (expressions orale et écrite) acquis par ailleurs (cours du soir)"*. Ce qui est en jeu alors correspond moins au diplôme pour le diplôme¹⁵ que le fait que son obtention ouvre alors de nouvelles portes professionnelles, dont celles par exemple de l'enseignement¹⁶, ou renforce une position déjà occupée : un étudiant veut *"avoir un diplôme reconnu, avec un niveau reconnu de la langue bretonne. Cela peut ouvrir des portes dans le monde professionnel"* ; un autre souhaite *"pouvoir régulariser [sa] situation professionnelle, c'est-à-dire pouvoir passer les concours de l'enseignement"*. Dans un cas aussi, il s'agit non pas seulement de se trouver un – quelquefois nouveau – débouché professionnel mais aussi de se resituer dans la pyramide sociale : une jeune femme espère, en étudiant le breton à l'université, *"obtenir des diplômes et grimper l'échelle sociale"*.

Mises à part les réponses des personnes déjà engagées dans un parcours à finalité professionnelle comme cela est le cas pour les stagiaires de Kelenn, pour ceux de l'IUFM, pour ceux du CFP et en réalité aussi pour ceux de l'UCO, dans la moitié des autres, émanant d'étudiants, l'obtention du diplôme ou l'ouverture professionnelle constitue l'un des buts avoués des études. L'examen des réponses à la question *"voulez-vous devenir enseignant de breton ?"*, sans que la prise de position énoncée n'engage pour l'avenir, bien évidemment, confirme le résultat précédent. Un peu plus de la moitié des étudiants envisage ce débouché professionnel comme possible, et un tiers se pose la question sans pour autant pouvoir y apporter de réponse définitive dans l'immédiat.

Il faut signaler aussi que les raisons du choix du breton à l'université ne concernent quelquefois pas du tout l'utilisation qui pourrait en être faite professionnellement. Ainsi certains n'y voient que des questions de goût personnel : *"parce que j'aime ça !"* ; *"parce que j'étais attiré par la langue"*, *"parce que le breton est une langue qui m'intéresse"*, comme cela pourrait se dire de n'importe quelle autre langue... Ces résultats démentent donc l'image d'"extrémisme" quelquefois accolée à tout ce qui touche le domaine de l'apprentissage-enseignement du breton par ses détracteurs. Un seul déclare avoir choisi le breton à l'université *"pour la survie du breton"*, et encore ce but n'arrive qu'en troisième position de ses motivations, après celui du perfectionnement linguistique et après celui de la réorientation professionnelle¹⁷ ! Ce qui se dégage ici correspond donc plus à son contraire ! De la réussite à l'université, qui passe par la validation des connaissances, à celle dans la vie, la voie est toute tracée. Ce présupposé, très conformiste¹⁸ et conforme à l'appétit de savoirs "des Bretons" reconnu ici et là, explique en partie la popularité de cette pluralité des modes d'apprentissage du breton.

Cependant, il ne faudrait pas croire que l'accès à la langue bretonne ne se fasse pour les plus de 25 ans que par les canaux scolaires institutionnels légitimés, via en particulier la reprise d'études, ou pas, avec les cours du soir ou les stages (assez importants pour être considérés comme des "institutions" mais à qui ne serait pas conférée *l'auctoritas*), car il manque dans ces lieux, comme à tous les autres du même genre, une offre d'échanges "authentiques", c'est du moins souvent ce que les apprenants s'imaginent, autrement dit une communication qui ne serait pas figée par le cadre d'une interaction définie à l'avance par la situation de classe. La rencontre avec le bretonnant de naissance, figure régionale du "locuteur natif", constitue donc une étape désirée et pensée comme nécessaire dans l'apprentissage¹⁹. La mise en pratique des acquis considérés comme théoriques se présente sous différentes formes mais toujours de manière positive. A contrario, son absence se vit comme un vif regret : ainsi, l'une des personnes interrogées habitant la région parisienne doit se contenter "*pour garder le contact avec la langue bretonne*" de s'inscrire à l'université "*car [il] ne fréquente aucun bretonnant, hélas... (mais à Paris, c'est difficile !)*".

Les statistiques concernant le nombre de locuteurs du breton montrent que "le bretonnant de naissance" est une "espèce" en voie de raréfaction. Pourtant, dans deux tiers des situations de l'échantillon de l'enquête ici, sa présence n'apparaît jamais très éloignée de l'apprenant puisqu'il dit avoir au moins un parent ou grand-parent qui parle breton²⁰. Dans près d'un quart des situations, la configuration se révèle même idéale puisque les deux parents ainsi que les quatre grands-parents sont classés comme bretonnants. Pourtant, les uns et les autres ne reconnaissent avoir appris du breton en famille que dans un peu moins du cinquième des cas, et le total de transmission de la langue inter-générationnelle comme premier mode d'accès tombe à 10% du total. Un seul estime en devoir sa connaissance à sa famille uniquement, les autres disent avoir complété leur bagage linguistique ensuite : "*Comment avez-vous appris le breton ? – avec mes parents, et grands-parents puis par une formation accélérée (STUMDI) pour l'écriture, la grammaire, ...*". Il faut rajouter au nombre de ces quelques rares privilégiés qui se souviennent au minimum de "*quelques phrases apprises durant [leur] enfance*", cet étudiant, qui, bien que venant d'une famille non-bretonnante, au moins sur les deux générations précédentes, après des débuts en autodidacte, comme 10% de ses camarades, a malgré tout bénéficié d'une transmission de la langue de type familial grâce à celle de sa compagne du moment : "*j'ai rencontré et vécu avec une bretonnante plus de trois ans. J'étais baigné dans un environnement bretonnant à part entière : toute la famille ne parlant que le breton (je parlais le breton au bout de 6 mois*", raconte-t-il.

Si, dans l'ensemble, elle n'a pas joué le rôle de transmetteuse de la langue dans l'enfance – il s'agit ici des années 50, 60, 70 –, cela ne signifie pas que la famille, au sens large, n'en tienne aucun dans le présent. L'âge des personnes interrogées se situant entre 25 et 50 ans et plus, il est fréquent d'en rencontrer qui ont elles-mêmes charge de famille. Du

coup, le cercle des interlocuteurs bretonnants potentiels s'agrandit, et aux ascendants directs s'ajoutent non seulement le conjoint, ceux de la belle-famille, comme la remarque précédente le montrait, les descendants mais aussi, pour les plus jeunes, surtout, les frères et sœurs²¹. Il semble même que ces nouveaux membres constituent des valeurs plus sûres pour s'exprimer en breton, comme le suggère, a contrario, cet exemple : *“Aujourd’hui, tous mes ascendants sont décédés, mon mari n’est pas bretonnant et nous n’avons pas d’enfant.”*. De la même façon, une jeune femme hésitant encore sur les raisons qui pourraient la pousser à transmettre le breton au sein de l’institution scolaire déclare : *“J’y réfléchis encore. Mais une chose est sûre : mes enfants parleront breton.”* ; un de ses condisciples issu d’une famille non bretonnante abonde dans son sens : *“on verra dans l’avenir : pour l’instant [le breton ne tient] aucune [place], mais ma fille est à l’école Divyezhek ; j’espère qu’on s’y mettra ensemble et avec les autres gamins qui suivent”*. Un autre estime que *“quand les enfants sont nés, cela [lui] a paru naturel de leur parler breton, du moins dans l’intimité de la famille.”*. La pratique en famille, à des degrés divers, il est vrai, concerne ainsi à peu près deux tiers de l’échantillon. Lorsque le degré de parenté est clairement explicité, dans la moitié des cas, les personnes interrogées disent le parler ou souhaiter le faire avec leurs enfants, qui constituent le catalyseur de la pratique familiale : *“Avec mes enfants, nous le parlons de plus en plus depuis que je l’apprends”*. L’apprentissage de la langue apparaît donc comme un ensemencement pour l’avenir, même si cette dimension reste inconsciente.

Par ailleurs, les derniers exemples cités obligent à une remarque, dont il sera question plus en détail dans la deuxième partie de cette étude : le lien parents-enfants s’y révèle capital et l’importance de la transmission de la langue se comprend à la lumière de cette relation affective autour de laquelle tout se construit. Il y a constitution d’un univers propre à chaque noyau familial, dont une des particularités ici est d’être linguistiquement marquée. Ainsi, il n’est pas indifférent que dans les réponses précédentes *“les ascendants”* apparaissent avant le conjoint dans la liste des interlocuteurs possibles, même si le sens du terme dépasse ceux de *“père”* et *“mère”*, qu’à celui de *“famille”* vienne s’accoler celui d’*“intimité”*. Toutefois, utiliser le breton en famille peut ainsi créer un état potentiel de tension quelquefois quasi dramatique entre ses membres puisqu’il s’agit d’une action hautement symbolique et très chargée affectivement. Une jeune femme répond ainsi à la question sur la place tenue par le breton dans sa famille : *“Depuis que je le parle, mes grands-parents paternels retrouvent le leur avec plaisir, je crois (ma famille maternelle est italienne, donc pas impliquée). Mes parents se sentent écartés (mon père ne parle pas et comprend peu, et ma mère se sent rejetée par mon choix culturel qui n’inclut pas ses origines) et je ne parle que breton à mes enfants.”* ...

Mais plus que la famille, entité linguistiquement trop capricieuse, pour assurer la réalisation de ce besoin de communiquer en langue bretonne, il y a les amis, *“simples”*, dits *“bretonnants”* ou même, une fois, *“bilingues”* : deux tiers des personnes interrogées en

connaissent comme interlocuteurs bretonnants. L'enquête ne permet pas de dire dans tous les cas où et comment ces relations se sont nouées, mais quelques réponses suggèrent des pistes. Une jeune femme qui a profité d'une scolarité immersive jusqu'à la fin du collège indique que *"lorsque l'occasion se présente"*, elle parle breton *"avec [ses] anciens camarades d'école car [ils sont] restés proches"*²². Par ailleurs, comme l'a noté H. Pentecouteau dans ses recherches, un autre précise, dans un commentaire entre parenthèses, que l'apprentissage de la langue ouvre de nouveaux horizons de sociabilité : *"Je ne parle pas breton depuis très longtemps donc mon cercle d'amis bretonnants est encore réduit"*.

A côté de ce groupe bien identifié, du moins par ceux qui en parlent, il en existe quatre autres dont la nature, du point de vue de la dimension "sociabilité", ressemble à celui des amis : il s'agit des voisins, des bretonnants de naissance ou "personnes âgées", des connaissances faites pendant les cours du soir ou d'autres lieux où sont pratiquées différentes activités sportives, culturelles, (clubs, ...) et des enseignants ou des autres parents d'élèves rencontrés à la sortie de l'école des enfants. Avec ces personnes aussi les échanges sont appréhendés sur le mode de la régularité, avec, toutefois vraisemblablement, un degré d'intimité moindre dans un certain nombre de cas : sauf pour le deuxième groupe cité précédemment, le cadre où se déroule l'action amène automatiquement avec lui son lot d'individus avec lesquels des relations plus ou moins fortes, plus ou moins formelles peuvent se nouer. Un peu plus de quatre personnes sur dix disent avoir une expérience de pratique du breton de ce genre. A l'intérieur de cet échantillon, les écoles des enfants, en tête, et les cours du soir recueillent le plus de voix. A noter ici aussi le rôle, cette fois-ci indirect, des enfants dans les occasions de pratiquer la langue. Les voisins recueillent le moins de suffrages, peut-être parce que la plupart des sondés vivent en ville et que la sociabilité qui s'y pratique prend des formes différentes de celle de la campagne, et leur rôle pas la même importance ; peut-être aussi parce que la plupart d'entre eux habitent dans les agglomérations urbaines les plus grandes de la région (dont un tiers entre Rennes, Nantes, Saint-Nazaire et La Baule) où la pratique de la langue bretonne, hors des lieux traditionnels "écoles, universités, associations, ..." est moins évidente à réaliser dans un endroit, le lieu de résidence, qui a été déterminé suivant des critères totalement étrangers à la question linguistique. Comme le note une personne, *"en ville, il y a peu de locuteurs"*... ou peut-être sont-ils tout simplement plus éparpillés, spatialement parlant.

Dans les occasions de pratiques régulières, il faut rajouter celles sur le lieu de travail²³. Les collègues constituent en fait un groupe qui diffère sensiblement des précédents dans la mesure où il s'agit d'un cadre formel, public. La moitié des personnes disent parler breton sur leur lieu de travail, tous les jours pour certains – *"je suis instituteur dans une école Diwan"* –, *"parfois"*, pour d'autres.

Restent ensuite les occasions irrégulières : la plupart des citations renvoient à des moments festifs, festou-noz, filaj (veillées), ..., mais elles concernent aussi d'autres plus

studieux : les stages, de par leur nature même, permettent de parler la langue. Dans deux situations seulement, les personnes interrogées citent des occasions de pratique qui font sortir le breton d'un cadre restreint voire confidentiel, ce qu'un autre souligne ailleurs tout en le regrettant : les occasions de pratique se passent, d'après lui, *“toujours dans des situations individuelles, jamais collectives, en public, par exemple”*. Mais la faiblesse du nombre de cas où la langue sert de vecteur de communication, hors lieux privilégiés et traditionnels, tend plutôt à confirmer son constat qu'à le remettre en cause. Les deux personnes trouvant ces occasions “publiques” d'expression de la langue habitent de petites villes de zones historiquement bretonnantes, c'est pourquoi il leur est sans doute possible de repérer plus facilement les locuteurs bilingues : l'une – résidant à Gourin – déclare ainsi échanger en breton *“avec des gens qu'[elle connaît] qui travaillent en ville et qui parlent breton (par exemple : le garage auto, à la poste, à la mairie)”* et l'autre *“à la biocoop de Lesneven où [elle] achète [son] alimentation”*. Ces rares occasions ne sont toutefois pas à négliger puisqu'elles représentent une situation idéale pour tout locuteur bretonnant : pouvoir où qu'il soit, à quelque moment que ce soit, choisir la langue dans laquelle il souhaite communiquer. Ce vœu s'exprime alors ainsi : *“il serait souhaitable que le breton apparaisse, soit présent dans les lieux publics, fasse partie de notre quotidien”*.

Pourtant, lorsqu'il est demandé aux personnes interrogées comment, à leur avis, la langue sera transmise à la génération suivante, elles ne citent les médias, les moyens informatiques qu'en deuxième ou troisième position des possibilités alors que leur existence devrait au contraire prouver le dynamisme de la pratique de la langue en dehors des lieux traditionnels (système scolaire institutionnalisé ou pas) ou cercles intimes (familiaux, amicaux, ...). Les deux tiers, dont 60% en première position, considèrent que l'institution scolaire doit jouer un rôle primordial. Pour certains même, elle constitue le seul vecteur capable d'assurer la tâche du “faire apprendre” : *“par le biais de l'école, c'est le seul moyen”* ; *“dans l'état actuel des choses, seule l'école peut assurer la transmission à la prochaine génération”*. Cette optique ne satisfait pas tout le monde – *“par le système scolaire, hélas”* –, car elle signifie pour plusieurs alors des conséquences sur la qualité de la langue même transmise et leur pose problème : *“déplorable, le niveau de langue des jeunes est lamentable pour la majorité d'entre eux”* ; *“difficilement et avec un décalage énorme entre le parler breton des bretonnants de naissance et ceux qui l'auront appris en tant que deuxième langue → appauvrissement”* ; *“on arrivera vers un breton plus standard mais donc moins proche de la “terre”*”. D'autres, bien que conscients de ce risque, pensent tout de même que le jeu en vaut la chandelle : *“l'école peut être un bon moyen de transmission, un moyen actif surtout, permettant de rompre avec la passivité linguistique”* ; *“il sera un peu allégé mais on pourra se comprendre d'un bord à l'autre de la Bretagne”*.

Mais entre les regrets ou l'acceptation de la situation, le choix est de toute façon sans appel et sans équivoque : *“il s'appauvrit dialectalement parlant mais il est important de le*

transmettre tout de même". Et puis, il n'y a pas que l'institution scolaire ! Un peu plus d'un tiers estime que la famille doit aussi jouer un rôle dans la transmission de la langue mais pas beaucoup plus de 10% de l'échantillon ne la placent en tête de liste : le breton va être transmis à la prochaine génération "*par nous qui l'apprenons aujourd'hui et le transmettons à nos enfants*". Ce mode de transmission n'est pas réservé à ceux qui viennent de familles bretonnantes d'origine, "*par tous ceux qui tiennent à conserver leur culture maternelle*", mais fonctionne aussi avec celles des néo-bretonnants, "*ceux qui l'adoptent comme leur culture*". Cette réticence à faire confiance à la famille a déjà été signalée plus haut. Il y a derrière ce faible chiffre peut-être la transcription d'une expérience personnelle directe ("*chez mes parents, on parle français car ils n'ont transmis que cette langue à leurs enfants*") ou indirecte ("*je pense qu'il y a encore des gens très jeunes, voire des enfants qui entendent beaucoup de breton dans un cadre familial : leur nombre est difficile à cerner, et ils sont avant tout passifs ; ils comprennent sans l'utiliser, ou rarement*").

Entre l'école, efficace, et la famille, nécessaire mais pas toujours fiable, il reste "*nous, si on bosse*", et c'est au croisement de ces termes que se situe finalement la problématique de la transmission du breton. Le breton peut être une langue d'école, elle est aussi une langue des ascendants. Cette prise de conscience constitue vraisemblablement l'une des spécificités de la catégorie des apprenants de breton de plus de 25 ans, à laquelle il convient de s'intéresser.

2 La conscience d'une position cruciale

Par rapport à d'autres apprenants adultes, ceux de breton investissent la langue étudiée au-delà de la réalisation de simples objectifs de satisfactions intellectuelle, esthétique ou de besoins utilitaires. Se mettre à cette langue ou approfondir ses connaissances sur elle entraînent des modifications dans le quotidien même : changement de langue de communication communément utilisée avec les proches, (– "*avec mes enfants, nous le parlons de plus en plus depuis que je l'apprends*") –, ou du moins de tentatives, (– "*j'ai vite décidé d'apprendre [le breton] pour pouvoir partager cela avec ma mère et ma grand-mère, mais souvent je parle en breton et elles me répondent en français*"–), changement dans ses relations avec ces derniers, (– "*ma mère qui n'a jamais parlé le breton mais l'a entendu par ses parents n'est pas indifférente au fait que j'étudie le breton*"). Les exemples abondent.

Tout ceci n'est possible que parce que le breton est appréhendé mentalement comme une langue différente des autres : la valeur qui lui est attribuée, et ce même s'il y a affirmation que "*c'est une langue, point*", apparaît extrêmement forte, tant d'un point de vue sentimental que symbolique. Le breton permet de passer de la dimension unique individuelle à celle du pluriel collectif. Cette position de commutateur amène alors les uns et les autres à

concevoir la langue comme une entité autonome vivante sur laquelle il est toutefois possible d’agir en bien mais aussi en mal. La langue peut alors être décrite comme en bonne ou en mauvaise santé et non pas son degré de pratique ici ou là simplement mesuré, de manière indifférente.

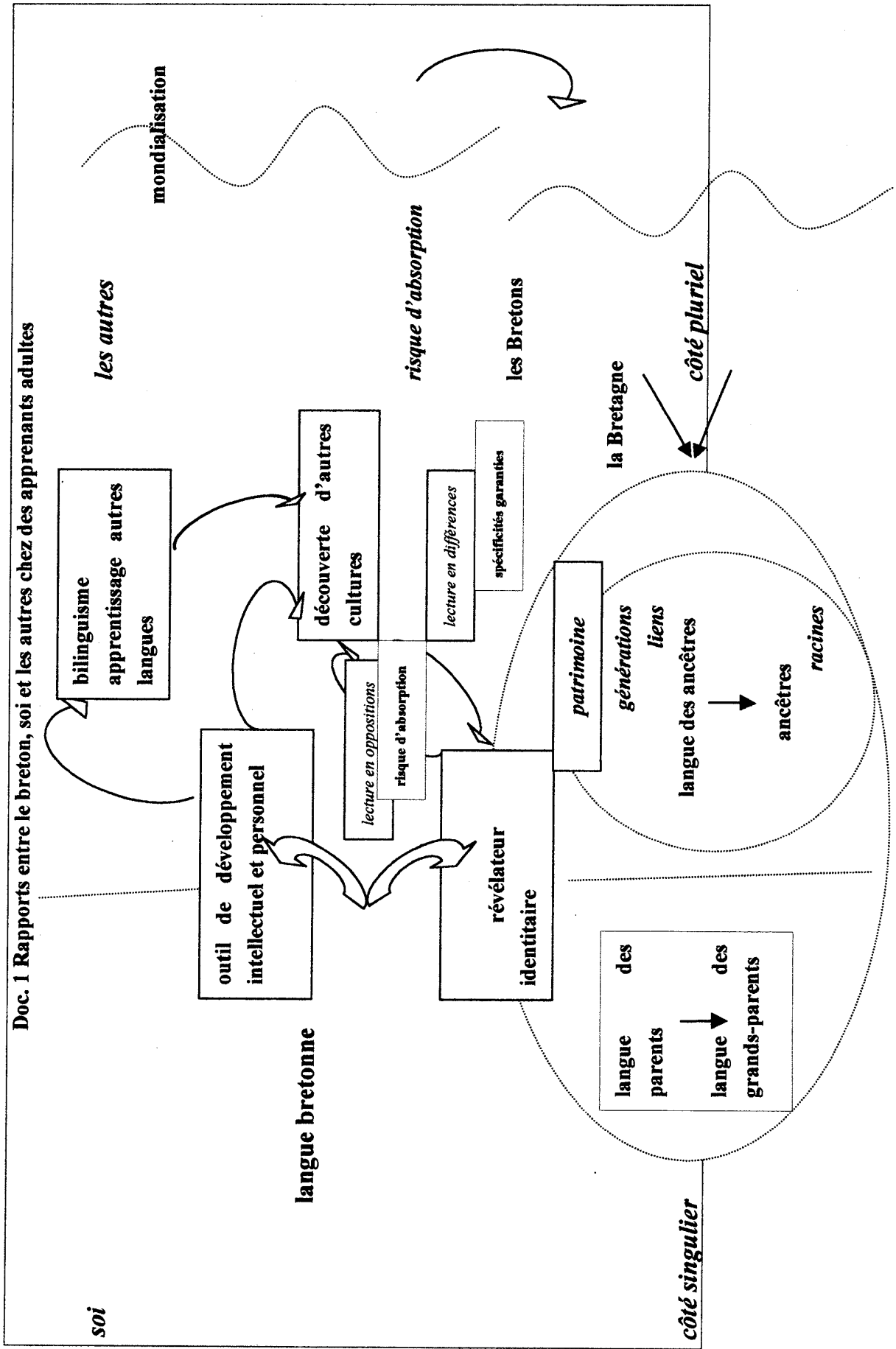
Plutôt que d’interroger ici les réponses à la question directe “*Comment pourriez-vous expliquer ce qu’est le breton ?*”²⁴, il s’agit de cerner la même réalité mais à travers les traces laissées par l’expression de la singularité de la conception du breton dans les représentations mentales qui s’expriment à d’autres moments de l’enquête, en particulier lorsqu’il est demandé “*Comment expliquez-vous le développement des classes immersives et bilingues ces dernières années ?*”, ou bien “*Pourquoi voulez-vous transmettre le breton ?*”, ou encore “*Pour vous est-il important de savoir parler breton en Bretagne ?*”. Dans ces situations, au-delà de la réponse formelle que chacun pense devoir apporter à ces interrogations, le breton a tendance à y être présenté comme il est ressenti.

Dans près d’un discours sur deux, l’idée que la langue “*mérite de perdurer*”, ne doit “*pas mourir*”, qu’il faut la “*faire vivre*”, la “*sauvegarder*”, la “*conserver*”, la “*défendre*”, la “*maintenir vivante*”, etc., apparaît, soit comme une opinion personnelle et directe de l’auteur de la réponse, soit comme celle de certains groupes dans la société (les parents, etc.). Cette affirmation forte, véritable cri du cœur dans plusieurs cas (“– *pourquoi voulez-vous transmettre le breton ? – pour sa survie / Non, le breton n’est pas encore mort / Non, il ne mourra pas*”), constitue l’expression condensée du rôle perçu, consciemment ou pas, ou encore attribué au breton dans la reconnaissance possible par d’autres de l’existence d’une entité à caractère collectif, à deux dimensions concomitantes, spatio-temporelle, “*la Bretagne*”, et humaine “*les Bretons*” auxquels les lie quelque chose qui relève du sentiment d’appartenance voire de la piété filiale.

Dans les réponses obtenues, les raisons de cette prise de position ne sont pas toujours clarifiées (– “*Pourquoi voulez-vous transmettre le breton ?*” – “*par nécessité*”), mais l’examen de leur totalité permet de construire un schéma global des relations établies entre les différents éléments rencontrés (cf. document 1, “*Rapports entre le breton, soi et les autres chez des apprenants adultes*”). Ainsi même dans les cas les moins explicites, il semble toutefois bien que la plupart des individus se meuvent dans ce cadre mental. Suivant leur personnalité ensuite, leur vécu, etc., ils utilisent de préférence telle ou telle partie pour expliquer et justifier leurs manières de penser la langue, leurs rapports à elle, ses usages, etc.

La plupart des discours²⁵ s’ordonnent autour de quatre thématiques : la défense / sauvegarde de la langue, dont les termes principaux ont été cités précédemment ; la transmission d’un bien (“*patrimoine*” ; “*richesse*”, etc.) entre générations (“*garder le lien*” ; “*le renouer*”) qui se conjugue soit et essentiellement, sur le mode collectif (“*nos grands-parents*”, “*nos pères*”, “*les anciens*”, etc.), soit, plus rarement, sur le mode individuel (“*mes parents*”, “*mes grands-parents*”) ; le phénomène de la mondialisation (“*Europe*”,

Doc. 1 Rapports entre le breton, soi et les autres chez des apprenants adultes

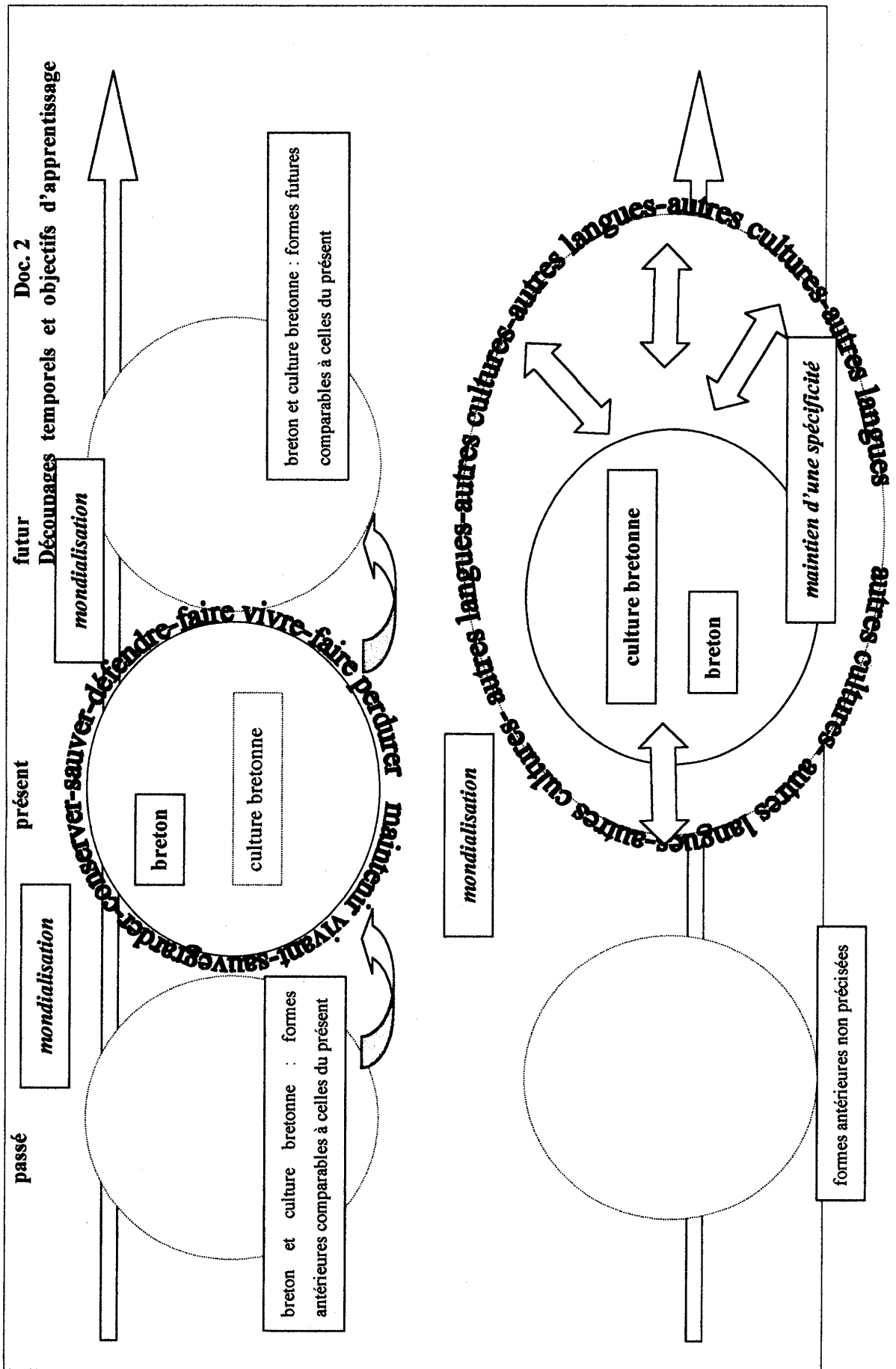


"uniformisation", ...) ; le développement personnel et intellectuel d'un individu ("bilinguisme", ...). Il existe un ordre logique de passage des unes aux autres. La langue doit être sauvée parce qu'elle possède deux fonctions distinctes mais qui permettent à une personne d'être au monde dans sa totalité. D'une part, elle sert de révélateur identitaire dans un monde considéré comme entré dans une phase de transformation radicale donc d'instabilité, dont il y a peu à espérer et surtout beaucoup à craindre. En attendant que la tempête se calme et pour assurer son avenir, l'investissement dans la langue apparaît comme primordial : il se veut le seul refuge qui vaille.

Mais le contraire se vérifie aussi car "*mondialisation*" rime aussi avec prise de conscience d'un univers vaste et ouvert dans lequel les échanges entre personnes s'intensifient : la maîtrise de plusieurs langues devient une chose naturelle, le bilinguisme n'étant qu'une étape dans ce processus. La langue apparaît alors comme un outil nécessaire.

Lorsqu'une donnée temporelle imaginée est introduite – il n'y pas de chronologie précise mais juste un "avant-présent-futur" indéfini –, deux groupes de représentations mentales peuvent être établis (cf. document 2, "*Découpages temporels et objectifs d'apprentissage*") : celui qui traduit "mondialisation" en termes de danger, et donc rassemble tous ceux qui ont trait à l'attitude à avoir en pareilles circonstances (protéger, conserver, sauvegarder, faire vivre, défendre, ...) et se situe fondamentalement dans le présent, et de l'autre, celui qui envisage l'existence de la langue et de la culture bretonne comme un investissement qui rapporte dans l'avenir, sans que les relations entre "présent" et "futur" apparaissent clairement.

Si dans un peu moins d'un cinquième des cas, les réponses tournent autour d'une seule thématique, la plupart du temps, les personnes interrogées, utilisent le registre de deux ou trois d'entre elles, quelquefois même de toutes. Les plus utilisées sont celle de la transmission d'un bien entre différentes générations et celle de l'outil cognitif, à quasi égalité, aux deux tiers environ, et ce sous des formes plus ou moins marquées. Les deux autres apparaissent dans un peu moins de la moitié des cas. De ce point de vue-là, l'apprentissage du breton perd son apparent côté "démarche individuelle" pour se transformer en une sorte de mise au service de la collectivité. Ainsi, dans 40% des réponses, le breton devient la langue de la Bretagne, d'un pays, de ses habitants. Le transmettre constitue alors presque un devoir : "*Sans langue bretonne, pas de Bretagne !!! Le breton fait partie de notre identité, de notre culture et de nous-mêmes*". Mais, pour qu'il y ait bénéfices collectifs à court ou moyen termes, il s'agit avant tout d'en prendre conscience individuellement. Une étudiante considère ainsi que le développement des classes immersives et bilingues ces dernières années sonne quelquefois faux : "*les parents reportent leurs manques et leurs frustrations identitaires sur leurs enfants, comme une mère juive dit "tu seras médecin, mon fils !" . Si le breton les intéressaient vraiment, ils l'apprendraient eux-mêmes pour le parler à leurs enfants à la maison*".



Cette prise de position critique vis-à-vis des habitants de la Bretagne, qui pourraient contribuer à développer et à renforcer les usages de la langue mais ne le font pas, semble détonner. Pourtant, elle se retrouve formulée ailleurs dans les réponses aux questions concernant la désignation des responsables à qui serait dû l'état actuel des pratiques du breton. Contrairement à la situation précédente où le temps s'exprime en termes de périodes vagues, s'interroger sur les raisons pour lesquelles *“les bretonnants utilisent moins le breton aujourd'hui”* et sur ceux à qui incombent la responsabilité *“de la diminution du nombre de personnes sachant parler breton en Bretagne”* permet de s'appuyer sur un certain nombre de faits historiques, recensés et analysés ici et là. Cette opération amène à dégager des phénomènes considérés comme expliquant les situations passées ou présentes et les figures des *autres*, victimes ou coupables, qui jouent un rôle important dans la toile de fond des motivations à continuer l'apprentissage du breton.

L'idée contenue dans la première question ci-dessus d'une pratique moindre du breton par les bretonnants eux-mêmes est en général admise²⁶. Deux ou trois, cependant, font une différence entre “bretonnants de naissance” et “néo-bretonnants” et pensent que la situation évoquée correspond plus au premier des cas : *“Les bretonnants de naissance ont subi l'évolution du siècle dernier (concernant l'interdiction de parler breton à l'école ...) mais je ne pense pas que les néo-bretonnants utilisent moins le breton aujourd'hui, au contraire”*. La politique linguistique mise en place dans le cadre de l'école, – la périodisation reste floue –, est lue comme ayant créé un traumatisme chez les enfants qui la fréquentaient. A partir de ce point de départ événementiel, s'organisent plusieurs groupes d'acteurs sociaux notés positivement ou négativement.

La politique linguistique est reconnue comme étant du ressort de l'Etat. Comme elle ne trouve aucun défenseur ici, tous ses commanditaires, “le gouvernement”, “les politiques”, etc., sont vivement mis en cause : *“il s'agit du résultat de la politique de génocide culturel de la France à laquelle s'ajoute l'uniformisation mondiale et économique”*. De l'autre côté, se trouvent les bretonnants. Pourtant, contrairement à ce qu'il serait possible d'attendre, ceux-ci n'endossent pas toujours le costume de victimes. Certes, ils ont souffert de l'interdiction du breton à l'école et de la dévalorisation de la langue qu'ils parlaient du moins pour les plus anciens, (*“(..)parce que beaucoup d'anciens ont été marqués par la “honte” de parler breton. Ce qui est moins le cas aujourd'hui des “néo-bretonnants” qui n'ont pas de tabous par rapport au breton”*), mais cette souffrance ne saurait tout justifier. Du coup, les causes de la situation de la pratique actuelle deviennent plus complexes : *“Parce que se mêlent à la fois une baisse du nombre de locuteurs et un manque de confiance, de fierté envers la langue”* ; *“C'est à la fois la politique restrictive de l'Etat et le manque de confiance des locuteurs en leur langue, ne la transmettant plus à leurs enfants”*, répond en deux temps un stagiaire de Kelenn. Encore ces remarques peuvent-elles se lire autant comme l'expression d'un constat, et vraisemblablement, s'agissait-il là de

l'intention de son auteur au départ, que comme celle d'un début de critique légère à l'égard de *"ceux qui ne le transmettent pas"*. Mais, cette retenue dans l'écriture n'est pas toujours de mise, et quelquefois les termes usités vont droit au but et mettent en cause très directement *"les anciens"*. A l'origine de tout, il y a *"peut-être le complexe stupide de nos grands-parents ou de nos arrière grands-parents qui voyaient dans leur langue maternelle une langue passéiste et dans le français un signe de modernité"*, pense une jeune femme. Abondant dans son sens, un autre affirme que si le breton s'entend moins de nos jours c'est, *"en toute franchise, parce qu'ils ont VOULU l'abandonner. Ils n'en sont pas fiers du tout. La politique française arrive en seconde position des "maladies" chroniques de la langue"*.

La *"faute aux Bretons"* est ainsi évoquée dans près d'un tiers des réponses. Mathématiquement parlant, c'est moitié moins que les mentions renvoyant à l'Etat et à la politique qu'il mène, en particulier dans le domaine scolaire, mais symboliquement, il s'agit peut-être de l'émergence d'un nouveau signe distinctif de la génération des plus de 25 ans qui s'interroge non seulement sur le comment transmettre le breton maintenant mais aussi sur le pourquoi de la nécessité de cette réflexion, renvoyant en réalité à un changement des pratiques linguistiques d'une population. Par ailleurs, cet esprit critique ne s'arrête pas là. Beaucoup, et en particulier les femmes, sont sensibles à l'environnement linguistique dans lesquels ils se meuvent. Or, ils constatent que dans les usages quotidiens, la possibilité d'utiliser à égalité, tout autant en termes de lieux d'échanges que de longueur de temps, le français et le breton apparaît très faible. Plusieurs constatent que *"Dans la vie sociale et économique, il [...] est pratiquement impossible d'utiliser le breton. Il [...] faut chercher des lieux et des occasions précises pour parler breton"*; *"Parce que le français a pris trop de place dans la vie quotidienne, les médias, l'enseignement, le travail, le sport, etc. Il est difficile de rester dans une langue (rien que de penser en breton) si vous n'entendez que du français autour de vous. Apprendre (et parler) le français sous ces mêmes conditions dans un autre pays du monde serait aussi dur !"*. Cette disparition ou du moins diminution de la langue bretonne des lieux publics crée des habitudes, renforce l'usage du français : *"on n'est pas assez nombreux. 10 personnes autour d'une table, un non bretonnant → tout le monde parle français"*, se désespère quelqu'un. Il ne s'agit plus de critiquer l'attitude des *"anciens"* sur laquelle de toute façon, aucune prise n'est possible actuellement, mais plutôt celle de ses contemporains qui n'entreprennent rien à cause de leur *"fainéantise à s'y mettre ou [de leur manque de] courage"*.

Même si les personnes interrogées savent proposer d'autres explications à la baisse de la fréquence d'utilisation du breton par les bretonnants eux-mêmes dans leurs échanges de tous les jours (par ordre d'importance de citation : environnement linguistique défavorable ; sentiment de honte ; baisse du nombre de locuteurs ; image dévalorisée de la langue) ou diversifier les approches de la question des responsables et au-delà des acteurs sociaux principaux reconnus – gouvernement ; Bretons ; Eglise – renvoyer à une conjoncture

socio-économique défavorable (“*pauvreté*”, “*misère*”), cette remise en cause de leurs contemporains insouciantes (“*parce que les gens ne sont pas conscients du risque de disparition d’une part si importante de notre patrimoine*”), paresseux (“*Nous sommes dans une société de facilité. Nous n’avons plus l’habitude de fournir des efforts pour apprendre. Les gens préfèrent regarder la télé*”) constitue un élément important de leur manière d’être apprenant de breton adulte : autant ils éprouvent du plaisir, pour eux-mêmes, à travailler la langue, autant ils prennent conscience du manque de reconnaissance (dans les deux sens du terme), à sa juste valeur, de leur engagement par leurs proches ou “la société”. Ils lancent un échange en breton ? Leurs interlocuteurs répondent en français. Ils transmettent le breton dans les écoles ? Les parents les choisissent pour des raisons autres que celles auxquelles ils croient (éviter la carte scolaire, etc ...).

L’engagement de leur apprentissage linguistique prend alors deux formes opposées : ils investissent pour eux, très certainement, mais aussi pour les anciens de façon symbolique, – le développement des classes bilingues et immersives est présenté comme “*un besoin qui existe toujours (...)*” et le fait qu’il s’agit là “*déjà d’une certaine reconnaissance*” –, et en particulier pour les anciens de chacun, c’est-à-dire leurs propres grands-parents – “*c’est la langue des Bretons qui était parlée quotidiennement par mes grands-parents*”. Mais cette expérience se construit aussi autour d’une opposition à ces derniers mêmes, et non pas seulement à “la France”, jugés trop faibles, pas assez combattifs (– “*la génération des arrière grands-parents et grands-parents qui n’ont pas su se défendre*” ; “*les Bretons (de s’être soumis et de le rester encore aujourd’hui)*”), trop crédules (– “*les gens eux-mêmes qui ont considéré que le breton n’était pas une langue d’avenir et que leurs enfants seraient pénalisés s’ils parlaient breton*” ; “*au fait que l’on a poussé de nombreuses générations à croire qu’il fallait absolument arrêter de parler breton et n’utiliser que le français pour s’en sortir dans la vie*”), trop désabusés (– “*les Bretons eux-mêmes victimes de leur fatalisme*”), ...

L’apprentissage de la langue bretonne a donc pour les adultes un caractère ambigu : joyeux pour eux-mêmes, expression d’une frustration dans la sphère collective. Cette ambiguïté fait naître, si ce n’est une forme de pessimisme, un désabusement certain. De ce point de vue aussi, le degré de conscience de leur importance comme lien entre deux générations, deux époques, deux “civilisations” crée chez ces adultes des sentiments ambivalents qui renforcent leur position d’intermédiaires, “d’entre-deux”.

Les figures d’apprenants adultes de breton qui se dégagent au terme de cette rapide étude apparaissent en même temps différentes et semblables.

Différentes, elles le sont parce que leur première approche du breton a pu être familiale ou non, que leurs objectifs d’apprentissage ne concernent pas toujours une envie de

réinvestissement simultané ou ultérieur dans le secteur de l'enseignement, que leur lecture des causes de la situation actuelle des pratiques du breton ne coïncident pas toujours, qu'ils n'accusent pas toujours les mêmes acteurs sociaux des mêmes maux, ...

Pourtant, au-delà de tout ce qui peut sembler les éloigner les uns des autres, leur investissement tardif dans la langue, leur fidélité à cet engagement autant pour eux que pour tous ceux qui n'ont pas pu, ne peuvent pas utiliser la langue bretonne comme ils l'auraient voulu, comme ils le veulent, les rassemblent encore plus sûrement. Cette communauté qu'ils réussissent à former au-delà de leurs différences, de leurs divergences, et le sentiment de leur appartenance à cette dernière qu'ils entretiennent vaille que vaille au quotidien, dans leur famille, sur leur lieu de travail pour les plus "chanceux", dans des moments plus choisis, lors des stages, des festou-noz pour les autres, ne saurait être ignorée.

Par ailleurs, face à une grande majorité de leurs contemporains qui ne connaissent que le français, face à leurs propres familles qui n'osent pas encore ou bien qui ne souhaitent pas se réappropriier leur bien, face à un article de la Constitution de la République française qui gêne les possibilités de développement des usages des langues régionales dans l'Hexagone, les limite, face à des médias tout-puissants qui régissent à leur manière l'usage des langues dans la société, ils apparaissent ainsi comme les premiers à comprendre qu'ils vivent là une époque où se livre en réalité une sorte de combat de titans entre un monde de l'instantanéité, et un autre basé sur la durée, et les derniers à vouloir retenir quelque chose du second, une langue et des savoir-vivre, savoir-être, savoir-penser qui l'accompagnent, non pas figés mais évolutifs, pour que le premier ne devienne pas une simple coquille vide.

Numériquement peu nombreux, leur force tient plus à la qualité de leur engagement et de leur enthousiasme sincère pour une langue dont ils pensent qu'elle leur appartient de juste droit. Mais cette attitude ne fait systématiquement d'eux ni des "militants revanchards" ni de "doux rêveurs passésistes". Leurs revendications portent sur une certaine conception de la liberté, apprise dans les écoles de la République, qui ne comprend pas pourquoi les usages d'une langue devraient se limiter à certains espaces, à certaines occasions prédéfinies, mais au contraire accepte l'expression de la diversité des manières d'être dans la cité dans la mesure où elles n'entravent pas celles des autres. De plus, ils ressentent plus que d'autres les évolutions de la société dues à la mondialisation et en perçoivent certains effets qu'ils estiment néfastes : uniformisation des modes de penser, de vivre, d'où une indifférenciation des individus entre eux, et c'est contre cela qu'ils entendent se dresser, car ce que les apprenants de breton adultes veulent tout simplement au fond, c'est profiter des avantages de deux systèmes de société, et cette position charnière qu'ils défendent et revendiquent fait toute leur originalité.

Notes :

¹ Cf. bibliographie succincte.

² Cf. bibliographie succincte.

³ Cf. M.-F. Pungier, *Expériences d'appropriation ...*, p. 256.

⁴ Cf. M.-F. Pungier, *La dynamique bilingue en Bretagne aujourd'hui ou l'émergence des "bretonnants par procuration" ?*, in *Langues et Cultures*, n°3, Centre des Langues de l'Université Préfectorale d'Osaka, 2004, pp. 185-205.

⁵ Les personnes qui suivent des cours du soir ou participent à divers stages d'apprentissage de breton (Stumdi, ...) n'apparaissent ici que si elles sont ou ont été aussi étudiantes ou stagiaires.

⁶ Pour un travail plus conséquent sur la question, se reporter à H. Pentecouteau.

⁷ Cf. *Expériences d'appropriation*, op. cit., note 2, p. 278.

⁸ Rappelons que la première école Diwan s'est ouverte en 1977.

⁹ La loi Deixonne date de 1951.

¹⁰ Dans l'enquête, l'expression se voulait sans a priori mais un étudiant en a remis en cause la neutralité : "*n'aime pas notion culture bretonne traditionnelle = "ghetto" / langue bretonne = rap, rock, techno [mot illisible] aussi*".

¹¹ Voir H. Pentecouteau.

¹² La circulaire Savary de 1982 sur "*l'enseignement des cultures et langues régionales dans le service public de l'Education nationale*" a sans doute plus profité à une partie de l'échantillon interrogé ici.

¹³ Et ceci ne s'explique pas seulement par le fait que la question posée était "*comment avez-vous appris le breton ?*" dans la mesure où beaucoup développent les différentes étapes de leurs accès à la langue. Dans cinq cas seulement, la réponse donnée correspond réellement au sens de l'interrogation.

¹⁴ Voir par exemple H. Abalain (2004) et Ofis ar Brezhoneg (2002).

¹⁵ Dans un cas cependant, l'entrée à l'université et l'obtention de diplômes qui en découle sont décrites comme un défi personnel et un but en soi : "*pour aller plus loin et pour montrer que j'étais capable d'aller en fac malgré un échec scolaire au lycée*".

¹⁶ "*Pour raison personnelle, envie d'aller plus loin, puis idée de changer de vie professionnelle récente (enseignement)*", écrit ainsi un étudiant.

¹⁷ "*Pour perfectionner ma langue ; pour changer d'orientation professionnelle ; pour la survie du breton*".

¹⁸ Cf. le choix du secteur d'enseignement chez les futurs professeurs de l'enseignement bilingue ou immersif, in M.-F. Pungier, *les Futurs professeurs...*

¹⁹ Voir M.-F. Pungier, *Expériences d'appropriation du breton ...*, op. cit.

²⁰ Sans que le niveau de la qualité de la langue puisse être évalué.

²¹ Cf. les "fratries Diwan", mais cela se vérifie ailleurs aussi. M.-F. Pungier, *Expériences*

d'appropriation du breton ..., op. cit.

²² Sur cette question de la force des relations vécues au Lycée Diwan, voir M.-F. Pungier, *Expériences d'appropriation du breton ...*, op. cit.

²³ Les réponses des stagiaires en formation professionnelle n'ont pas été prises en compte ici.

²⁴ Dans les réponses à cette question, la comparaison sous-jacente avec le français est fréquente, par exemple quand il s'agit de mettre en avant son "antiquité", un des éléments fondamentaux de la description symbolique d'une langue et qui permet le passage à la personnalisation de celle-ci et donc à son autonomisation.

²⁵ Les exceptions sont rares : elles se rencontrent lorsque la réponse est ordonnée autour d'une perspective historique.

²⁶ Un seul demande à ce que la proposition de départ soit nuancée : *"Les bretonnants utilisent moins le breton aujourd'hui ? Je ne sais pas. Que la langue bretonne ait complètement disparu de l'espace public pendant des décennies, c'est un fait indéniable. Mais avec la revalorisation culturelle, l'émergence d'une signalisation bilingue, je puis citer l'exemple de personnes qui réemploient leur langue maternelle qu'ils avaient abandonné depuis des décennies (cet exemple n'a bien entendu aucune valeur statistique)"*.

Documents utilisés et bibliographie succincte :

secteur bilingue privé :

enquêtes écrites stagiaires de l'UCO, Arradon, mars 2004.

enquêtes écrites stagiaires CFP, Arradon, mars 2004.

secteur bilingue public :

enquêtes écrites stagiaires IUFM-CFEB, Saint-Brieuc, mars 2004.

secteur associatif immersif :

enquêtes écrites stagiaires Kelenn, Quimper, septembre 2003.

secteur universitaire :

enquêtes écrites étudiants, Université Rennes 2, Département de breton et de celtique, Rennes, mars~juin 2004.

H. Abalain, *Histoire de la langue Bretonne*, Les Universels Gisserot, n° 10, 2000.

H. Abalain, *Pleins feux sur la langue bretonne*, Coop Breizh, Spézet, 2004.

J. Boulbria, *Jeunes bilingues en Bretagne et en Catalogne : langue et identité culturelle*, Mémoire, Université de Rennes.

F. Broudic, *La Pratique du Breton de l'Ancien Régime à nos jours*, Rennes, PUR, 1995.

D. Costaouec, *Quel avenir pour le breton populaire ? Enquête à la Forêt-Fouesnant*,

Leoriou bihan 9, Brud Nevez, Brest, 2002.

S. Fujihira, Profil, motivations et souhaits des personnes étudiant le flamand en Flandre française, Analyse d'une enquête réalisée fin 2003-début 2004, in *Etudes françaises*, n° 37, Université des Langues Etrangères d'Osaka, Section française, 2005, pp. 15-71.

R. Hoare, *L'identité linguistique des jeunes en Bretagne*, Leoriou bihan 10, Brud Nevez, Brest, 2003.

C. Le Du, Histoire d'un interdit, Le breton à l'école, Hor Yezh, Lannion, 2000.

R. Le Coadic, *L'identité bretonne*, Terre de Brume-Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 1998.

R. Le Coadic, *Bretagne, le fruit défendu ?*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2002.

R. Le Coadic, *La Bretagne dans 20 ans*, Editions Le Télégramme, Brest, 2004.

Le Coadic et F. Patez, *Et la Bretagne ? Héritage · Identité · Projets*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2004.

Ofis ar Brezhoneg, *Un avenir pour la langue bretonne ?*, Rapport sur l'état de la langue bretonne, Rennes, 2002.

H. Pentecouteau, *Devenir bretonnant, Découvertes, apprentissages et réappropriations d'une langue*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2002.

M.-F. Pungier, Les écoles du breton dans la perspective de l'enseignement des langues en France à l'heure européenne, in *Bulletin de l'Université Préfectorale d'Osaka (Département des Sciences humaines et sociales)*, n°53, 2005, pp. 53-85.

M.-F. Pungier, Les futurs professeurs des écoles de l'enseignement bilingue et immersif en Bretagne, in *Langues et Cultures*, n°4, Centre des Langues de l'Université Préfectorale d'Osaka, 2005, pp. 227-253.

M.-F. Pungier, Expériences d'appropriation de la langue bretonne chez des jeunes de 15 à 25 ans : modes, usages, motivations, in *Langues et Cultures*, n°4, Centre des Langues de l'Université Préfectorale d'Osaka, 2005, pp. 255-279.

A. Quéré, *Les Bretons et la langue bretonne, Ce qu'ils en disent*, Leoriou bihan 6, Brud Nevez, Brest, 2002.

Je remercie vivement toutes les personnes qui, en Bretagne, stagiaires, étudiants, responsables (Gwendal Denis, du Département de Breton et de Celtique de l'Université Rennes 2), ou au Japon (Sylvie Fujihira), ont accepté de me donner de leur temps en répondant à mes questions ou en relisant ce texte.